

Programme de stabilisation des berges

2017-2026

▶ Participation du milieu

337

DA17

Programme de stabilisation des berges du
lac Saint-Jean 2017-2026

6211-02-0b2



Participation du milieu

Objectifs

- Planification, autorisation et réalisation des travaux dans un délai d'une année
- Assurer l'implication de tous les intervenants concernés

Juillet/Août

Information /
Rétroaction (Porte-à-
porte) chez les
riverains concernés

Diffusion du calendrier
de l'info-rétro sur le
site web et dans
l'infolettre.

Mai/Juin

Partage de la
programmation
préliminaire aux
municipalités,
associations de
riverains, MDDELCC,
MRC et Mashteuiatsh.

Diffusion publique de la
programmation préliminaire:
site web, Berges en bref,
infolettre.

Communication avec les
présidents d'association de
riverains.

INFORMATION -
RÉTROACTION

CONSULTATION
PRÉLIMINAIRE

CYCLE
ANNUEL DE
TRAVAUX

CONSULTATION
DES PLANS PRÉ-
LIMINAIRES

CERTIFICATION
D'AUTORISATION

COMMUNICATION
PUBLIQUE

Janvier/Février/Mars/Avril

Diffusion :

- Rapport de l'arpentage de plage
- Rapport de suivi annuel
- Carte des «secteurs sous surveillances »
- Carte interactive des bornes et résultats de l'arpentage sur Internet (Géoctopus)

Septembre/Octobre

Consultations:

- Riverains
- Associations de riverains
- MDDELCC

Demandes de certificats de
non-contravention:

- MRC
- Municipalités
- Mashteuiatsh

Demandes d'autorisation
transmises:

- MDDELCC
- Pêche et Océan Canada
- Transport Canada
- Municipalités

Novembre

Arpentage des plages

Décembre

Annonce officielle du
calendrier de travaux

Un processus devancé et bonifié

Obtention de toutes les autorisations et réalisation des travaux dans un délai d'une année

Bonifications proposées

- Consultation préliminaire réalisée plus tôt dans le calendrier annuel
- Amélioration des outils de communication et de l'information disponible pour les riverains